



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies rares

Question écrite n° 118343

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les syndromes de Lyel et de Stevens-Johnson (SJS) avec l'apparition de 150 cas par an en France, un millier dans l'Union européenne, et 30 % de décès ; une grande majorité de victimes gardent des séquelles invalidantes à vie et évolutives. Il lui demande de lui faire connaître les dispositions que les pouvoirs publics ont prises sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118343

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 10030

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)